



Basket Club de Montbrison – Section Masculine

21, Rue de Beauregard

BP 118

42603 Montbrison Cedex

Nom, prénom du joueur:

DROIT A L'IMAGE POUR TOUT JOUEUR

Toute personne a, sur son image et sur l'utilisation qui en est faite, un droit exclusif et peut s'opposer à sa diffusion sans son autorisation

La diffusion de l'image d'une personne

Toute publication de l'image d'une personne suppose, en principe, une autorisation préalable de la part de l'intéressé ou de son représentant légal.

Image du mineur

Toute publication de l'image d'un enfant mineur ou d'un incapable majeur suppose une autorisation de son représentant légal.

Est considéré comme représentant légal les parents titulaires de l'autorité parentale ou le tuteur.

Autorisation de diffusion

En signant le présent document, chaque licencié ou représentant légal du licencié (pour les mineurs) accepte que son image soit diffusée :

- sur les panneaux de photos d'équipes apposées sur les murs des gymnases où évolue le Basket Club de Montbrison (BCM)
- sur des journaux et plaquettes-programmes rapportant les évènements sportifs auxquels participe le BCM
- sur le site internet et réseaux sociaux du BCM
- sur le calendrier annuel commercialisé par le BCM
- sur un album Panini® commercialisé par le BCM reprenant l'ensemble de ses licenciés

Cette autorisation de diffusion s'éteindra de fait dès que le joueur ne sera plus licencié au sein du Basket Club de Montbrison.

Le Président du BCM
(ou son représentant)

Le joueur

Le représentant légal
pour les mineurs